



Les Routes Bleues Odyssea du Patrimoine



ROUTE BLEUE® DU SEL ET DES PÊCHEURS

Mise en écotourisme d'un itinéraire de découverte lagunes, mer, & terre
 autour du Sel et de la Pêche Patrimoine et construire l'identité maritime de notre Région

Une innovation inscrite en coopération avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée – la
 Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne – Gruissan – La Palme – Les Salins de Gruissan et de La Palme et
 ouverte aux communes et entreprises concernées

COMPTE RENDU DU COPIL DU 22 FEVRIER 2018 A GRIUSSAN



PROJET COFINANCE PAR LE FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL



PROJET COFINANCE PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
 L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

1. Rappel

La **Route Bleue® du Sel et des Pêcheurs** s'inscrit dans la continuité du programme « Odyssea Destination Européenne d'Excellence » du Grand Narbonne, en accord avec les objectifs de la Stratégie Touristique Intégrée Innovante du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée Pays Cathare et la stratégie de destination de Gruissan et de La Palme. Une convention de partenariat a été signée en 2017, entre le Parc naturel régional, les communes de Gruissan et de La Palme pour conduire des opérations pilotes.

Un accord qui formalise une ambition collective pour construire ensemble la croissance bleue et verte par une mise en économie touristique des savoir et savoir-faire locaux autour du sel et de la pêche (ostréiculture, conchyliculture), en créant un nouveau produit pilote, innovant, d'intérêt communautaire, en participant à la **construction de l'identité maritime de la Région**.

Une opération intégrée aux objectifs du Parlement de la Mer et du Schéma Régional de Développement du tourisme de la Région Occitanie et son Plan Littoral 21, de la valorisation de la destination Aude Pays Cathare, des pôles d'excellence de la France (écotourisme et savoir-faire locaux), aux objectifs stratégiques de la France et de l'Europe inscrits dans les contributions « FFPP - Odyssea 20/20 Tourisme et Croissance Bleue ».

2. L'ambition du projet

L'ambition des acteurs du projet est d'innover en termes de valorisation des filières de l'économie maritime en créant la première Route Bleue® qui valorise les patrimoines Mer et Terre du littoral, au sein de la Destination Occitanie, dans le Grand Narbonne. Lors de la phase pilote 2017, la Route Bleue® du sel et des pêcheurs s'est structurée entre les deux salins de Gruissan et de La Palme, sur le territoire du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Le succès grand public de la course et de la croisière, la qualité et la mobilisation des acteurs locaux sont des indicateurs très encourageants. En 2018, la Route Bleue du Sel et des Pêcheurs® fait le pari de l'innovation en matière de valorisation et de préservation des patrimoines naturels et culturels maritimes et lacustres, avec l'ouverture aux autres communes concernées par nos héritages communs : Sigean, Port-La Nouvelle, Peyriac-de-Mer, Bages, Leucate, Narbonne, Fleury d'Aude... Une mise en tourisme qui va intégrer des entreprises engagées dans le tourisme durable sous la marque nationale « Valeurs Parc naturel régional ». Un moyen concret pour reconnaître et associer l'ensemble des services touristiques dits « communs » : hébergements, restaurations, vigneron, location de vélos, de canoë..., dans un objectif de développement économique durable, plus solidaire entre les territoires et visant à favoriser des emplois non délocalisables. Les partenaires de la Route Bleue du sel et des pêcheurs® visent un tourisme de haute qualité, attractif, identitaire, et innovant, fondé sur une gestion intégrée des espaces naturels, sur la valorisation et le développement durable des patrimoines naturels et culturels, supports sensibles de nouveaux produits écotouristiques à fortes valeurs ajoutées. L'objectif est de démontrer, à travers la pratique d'une itinérance douce en mer (nautique) et à terre (zéro émission de CO₂ ou par des transports en commun – bus), que le patrimoine autour du sel et de la pêche contribue à un développement économique des entreprises locales et des communes engagées dans une offre de destination d'excellence « la Narbonnaise en Méditerranée ».

3. L'opération vise simultanément 7 enjeux :

1. Élever le sel et la pêche comme un patrimoine, un héritage commun de notre littoral, support d'une meilleure attractivité touristique et d'offres originales à mieux intégrer, vecteurs de l'identité maritime de notre région.
2. Assurer l'attractivité et la compétitivité des salins et des pôles de vente des pêcheurs, des entreprises et des destinations concernées au niveau local (Gruissan, La Palme, Sigean, Port-La Nouvelle... / Grand Narbonne) au niveau régional (Occitanie) et national (France).
3. Assurer la conquête de nouveaux marchés et de nouvelles clientèles autour d'une stratégie d'excellence d'écotourisme - de slow tourisme, fondée sur des nouvelles offres et services Mer - Port et Terre dans une logique de rendez-vous des 4 saisons.
4. Faciliter un meilleur accès aux activités et développer de nouvelles expériences innovantes d'écomobilité touristique (slow tourisme), patrimoniale, Mer, Lagunes et Terre, au service d'une meilleure connectivité des entreprises, des sites touristiques et des communes du Grand Narbonne.
5. Développement et structuration de l'offre, valoriser, promouvoir, distribuer et commercialiser les produits liés au sel et à la pêche dans le cadre de circuits courts, tout en développant de nouveaux circuits de distribution, commercialisation et de valorisation touristique (hébergeurs, restaurants, croisière, nautisme, randonnées...).
6. Réussir un équilibre entre développement économique et résilience écologique pour assurer l'avenir du territoire.
7. Valoriser tout au long de la Route Bleue® du sel et des pêcheurs l'ensemble des acteurs économiques identitaires du territoire, véritables plus-values en termes d'offres et de produits touristiques, en priorité les vigneron, le patrimoine gastronomique.

4. La gouvernance du projet

La gouvernance du projet dans une logique de projet intégré et dans les conditions de la candidature « Grands sites d'Occitanie » devrait travailler avec un chef de file : l'OTC Grand Narbonne tourisme (en partenariat formalisé avec les trois OT 1^{ère} Catégorie) et s'intégrer aux GT retenus de GSO, concernant les itinérances thématiques et les innovations numériques, avec la création au sein du comité scientifique Odyssea, d'un groupe d'experts spécialisés sur le patrimoine et les métiers du sel et de la pêche.

5. Six objectifs opérationnels de la mise en tourisme originale de la Route Bleue du Sel et des Pêcheurs

Elle consiste à :

1. La valorisation, médiation numérique et innovations digitales des patrimoines, des sites, des activités et des produits écotouristiques autour du sel et de la pêche et des lieux aménagés et emblématiques.
2. La mise en avant de la gastronomie issue de ces deux grandes activités déclinées en offres produits de restauration, de recettes, d'évènements, de produits dérivés comme les salaisons, le pain, les plats et recettes gastronomiques locales...
3. La formalisation d'un modèle exemplaire de développement durable du territoire « digne » d'un label Parc naturel, par la valorisation et la préservation de la biodiversité et des savoir-faire locaux.
4. La structuration et l'organisation de l'écomobilité, d'une meilleure connectivité des bassins de clientèles (gare, aéroport, ports, communes voisines...) vers les sites et l'itinérance patrimoniale et culturelle.
5. L'intégration avec l'aide des OT, du Parc, des chambres consulaires..., des hébergeurs et des restaurateurs reconnus comme des étapes recommandées de la route, des ambassadeurs de ces thématiques et fer de lance de la distribution, valorisation des offres et des produits.
6. La création d'évènements capitalisant les thématiques identitaires et générant du trafic, de l'actualité média et de la notoriété.

Une mise en scène originale. La route bleue pourrait faire le choix d'une mise **en scène originale** en construisant un **récit et une mise en scène du sel et de la pêche** en phase avec la candidature « Grands Sites de la Narbonnaise » : **le sel, la pêche dans l'antiquité, au Moyen Âge et aujourd'hui, le long du Canal de la Robine et sur les sites de production.** C'est un marketing de mise en réseau des offres et produits avec les grands sites de la Narbonnaise (Fontfroide, Narbo Via, Narbonne, le Canal du midi et le Somail...), un choix qui optimiserait et rendrait plus lisible, cohérente, différente et attractive notre destination. La Route Bleue du Sel et des Pêcheurs® emprunte **un tracé exceptionnel** au Patrimoine Mondial de l'Humanité « le Canal de la Robine », un itinéraire le long des lagunes qui connecte notre région Occitanie à la Méditerranée à Port-La Nouvelle. Une spécificité, des paysages exceptionnels, des sites (Narbonne, Grand Castelou, Ile Sainte-Lucie...) et des marques internationales (UNESCO - Méditerranée) à capitaliser !

L'innovation digitale proposée est le « **storytelling multimédia** » (commentaires de guidage, réalité augmentée, visite virtuelle, immersion avec casque, GPS interactif...), pour des récits ludiques et attractifs de voyage, une médiation numérique originale, pour nous guider sur les chemins bleus de l'histoire, être acteur de son odyssee, écouter parler les paysages, les pêcheurs, les sauniers, les artistes locaux... Un récit innovant de l'aventure à pratiquer et adapter à la croisière, aux itinérances à pied, en bateau, canoë, aviron, vélo, excursions...C'est une innovation de « **smart route bleue dans le label Odyssea** » où les visites de nos sites et espaces salicoles, de la pêche, en seront les points forts.

Positionnement d'une nouvelle offre qui surfe sur la demande. Les Routes Bleues du Patrimoine maritime, à la frontière entre terre et mer, offrent des rencontres, des accueils innovants (maison du tourisme bleu du port de Gruissan, maison des Parcours du Grand Narbonne au Somail, à Vinassan et demain à La Palme...), proposent des produits 4 saisons adaptés aux typologies de clientèle (silver économie, entreprises, groupes, population...), valorisent et protègent des sites et des paysages de grande diversité sur tous les parcours au fil de l'eau. Suivre et emprunter les Routes Bleues (bateau, croisière, à pied, vélo, canoë...), c'est mieux comprendre l'héritage historique des ports et des voies commerciales de navigation (du sel, du vin, de la pêche...), des découvertes, des relations liant les peuples de la mer et de la terre. C'est vivre au contact des gens d'ici, en suivant un fil rouge intégrant le récit des patrimoines naturels et historiques... C'est bénéficier pour les clientèles de nouvelles expériences, rencontres, offertes par les pêcheurs, sauniers, vigneron... Ce sont de nouveaux itinéraires de découverte, avec ou sans guide accompagnateur, des séjours organisés localement qui sont le moyen de faire partager nos spécificités, notre passion pour le patrimoine et nos saveurs maritimes, en prenant le temps de la découverte (slow tourisme), de l'échange, pour simplement voir notre destination avec d'autres yeux : plus écologiques, historiques, culturels... et sensibles.

6. Mise en tourisme intégrée, les 13 principaux bénéfices et résultats attendus

1. La reconnaissance (labels, média, réseaux sociaux...) de la mise en écotourisme exemplaire du littoral de la destination « Narbonnaise surprenante Méditerranée » par la création d'actualité des nouvelles offres originales et innovantes de la « Route Bleue du Sel et des Pêcheurs® » (ostréiculteurs / conchyliculteurs).
2. Les innovations avec la mise en place et le succès constaté auprès des utilisateurs des nouvelles mobilités d'écotourisme zéro émission de CO₂ : randonnée pédestre, vélo, cheval, canoë, aviron, voile... en partenariat avec le Grand Narbonne et les salins de Gruissan et de La Palme, les pêcheurs, les organisations touristiques et culturelles, les collectivités directement intéressées par le tracé de l'itinéraire et ses enjeux : communes de Sigean, de Port-La Nouvelle, Bages, Peyriac-de-Mer, Leucate, Fleury d'Aude, Narbonne... en partenariat avec le Parc naturel régional de La Narbonnaise, le Département de l'Aude, la Région, l'État, l'Europe.
3. Assurer, mesurer une plus grande attractivité des destinations partenaires dans un positionnement plus « green » de Gruissan, de La Palme, Bages, Port-La Nouvelle, Peyriac, Sigean, Narbonne, Leucate..., des salins, des pêcheurs, du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, du Grand Narbonne, de l'Aude Pays Cathare et de la destination Occitanie / Sud de France.
4. Constater l'efficacité des actions de protection, de valorisation des sites culturels et naturels et des pôles autour du sel et de la pêche, l'appréciation et le nombre de produits d'écotouristiques et de slow tourisme.
5. Mesurer la plus-value sur l'économie du territoire, la professionnalisation des acteurs, les valeurs ajoutées constatées pour les sites des salins, des pêcheurs et des entreprises liées aux nouvelles offres de la Route Bleue du sel, de la pêche mais aussi aux services touristiques – OT, Ports, loueurs de véhicules vert, restaurants, hébergeurs, guides accompagnateurs... (pérennisation et création d'emplois), constater l'augmentation des chiffres d'affaires des entreprises partenaires.
6. Améliorer et développer des nouveaux circuits de distribution / commercialisation des produits et des activités liés au sel et à la pêche par le développement des circuits courts et de nouveaux réseaux de commercialisation.
7. Diversifier les sources de revenus des pêcheurs par le pescatourisme et une meilleure prise en compte des produits de la mer dans la restauration, les événements...
8. Monter en gamme et conquérir de nouvelles clientèles attirées par le slow tourisme, l'écotourisme, le tourisme bleu, le patrimoine maritime et ses passages naturels...
9. Améliorer l'image de la destination grâce à des produits plus authentiques et identitaires (sel et produits halieutiques...), participer à construire une identité maritime de notre Région, fédérer les populations par une valorisation patrimoniale et culturelle du sel et des produits de la pêche, de la mer, comme héritages communs.
10. Disposer d'une gamme de nouveaux produits d'écotourisme, promus, distribués et en lien avec la stratégie régionale et de la destination France (Pôles d'excellence).
11. Valoriser plusieurs nouvelles manifestations dans l'objet, renforcer des événements existants et constater leurs succès en termes d'impacts média, de fréquentation, de consommation, de présence dans les réseaux sociaux, de meilleur référencement, fidélisation, de commercialisation de groupes...
12. Favoriser une meilleure connectivité de l'économie touristique (gare, port, lieux d'hébergements...), accès aux entreprises, par la mise en synergie des sites touristiques via l'organisation collective de la mobilité douce (Écogare d'itinérance touristique Odyssea Protect, plan de mobilité du Grand Narbonne...).
13. Contribuer à garantir la durabilité de l'activité de pêche artisanale, l'ostréiculture et les cultures du sel, du tourisme durable d'une façon générale, en prenant en compte les aspects environnementaux, économiques, culturels et sociaux.

7. Objectif à moyen terme

Un des objectifs à moyen terme sera l'intégration de la « Route Bleue du Sel et des Pêcheurs® » vecteur de croissance bleue et verte, au sein du Grand Itinéraire Culturel Européen nautique de valorisation du Patrimoine Maritime (GEC Odyssea), dans le label des itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, dans le référentiel de l'UNESCO, et développé dans les enjeux du Plan Littoral 21 de la Région Occitanie, pour réussir une mise en réseau régionale et une promotion collective internationale de multi-destinations des ports et des nouvelles « Destinations Bleues d'excellence » de la Méditerranée.

8. Un projet qui s'intègre dans les enjeux nationaux, régional et les objectifs des fonds européens

1. La politique de cohésion 2014-2020 : FEDER-FSE Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.
2. Dans le cadre du programme LEADER du Gal Est-Audois - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.
3. Le Plan Littoral 21, le développement des activités nautiques, la mise en tourisme de l'offre culturelle et naturelle.
4. Dans le cadre du DLAL FEAMP du Groupe d'Action Local Pêche Aquaculture – étangs-mer-Aude.
5. Dans Le P.I.A Culture, Patrimoine, Numérique.

Calendrier de la feuille de Route 2018

SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT DES NOUVELLES COMMUNES / STRUCTURES SOUHAITANT PARTICIPER
<p>Mars à mai : délibération des communes et signature des conventions avec les communes et structures ayant fait la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et son Office de Tourisme Communautaire ▪ Port-La Nouvelle ▪ Sigean ▪ Narbonne ▪ Bages ▪ Peyriac de Mer ▪ Union des Villes Portuaires d'Occitanie ▪ ...
<p>Mars à décembre : Délibération des communes et signature des conventions avec les nouveaux partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Leucate ▪ Département de l'Aude et son Agence de Développement Touristique ▪ Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et son Comité Régional du Tourisme ▪ La Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne – Lézignan des Corbières et Port-La Nouvelle ▪ Le Comité Départemental de la randonnée pédestre de l'Aude ▪ ...
CRÉATION DES ROUTES BLEUES MER ET TERRE / CONTENU PATRIMONIAL, CULTUREL, ENVIRONNEMENTAL ET MÉDIATION NUMÉRIQUE / MISE EN ÉCOTOURISME
<p>Mars à septembre : Création du comité technique et repérage sur le terrain, tests internes, définition des besoins en équipements, signalétique, en sécurisation des pratiquants et validation des Routes Bleues du sel et des pêcheurs à terre ou en mer / lagunes / canaux</p> <p>A TERRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage sur le terrain, test, définition des besoins en équipements et validation <ul style="list-style-type: none"> - 30 km à pied, en vélo ou en vélo électrique - 34 km à pied, en vélo ou en vélos électrique - 56 km en voiture, voiture électrique ou en bus ▪ Repérage sur le terrain test, définition des besoins en équipements et validation des « petites sœurs » <ul style="list-style-type: none"> - 29 km - Salin de Gruissan à Port Mahon (étape Ile Sainte-Lucie) - 33 km - Salin de Gruissan à Port Mahon Sigean (étape Bages et Peyriac-de-Mer) - 17 km - Salin de Gruissan à Ile Sainte-Lucie <p>EN MER / LAGUNES / CANAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage sur le terrain test, définition des besoins en équipements et validation des « petites sœurs » <ul style="list-style-type: none"> - Du port de Gruissan au port de Port-La Nouvelle par la mer (croisière, bateau, canoë...) - Du port de Gruissan au port de Port-La Nouvelle par le canal et les étangs (canoë) - ... Repérage sur le terrain test, définition des besoins en équipements et validation <ul style="list-style-type: none"> - Du salin de Gruissan à Port Mahon par le canal et les étangs (canoë) - ...
<p>Avril à décembre : Création du comité scientifique et rédaction des contenus patrimoniaux, culturels, environnementaux...</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avril : Création du Comité scientifique de la Route Bleue® du sel et des pêcheurs et 1^{ère} commission ▪ Juillet : 2^{ème} commission ▪ Septembre : 3^{ème} commission ▪ Novembre : 4^{ème} commission
<p>Avril à Décembre : Inventaire des besoins en équipements et aménagements le long de la Route Bleue</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage et définition des besoins en équipements et aménagements des signalétiques directionnelles et informatives <ul style="list-style-type: none"> - Signalétiques directionnelles - Signalétiques informatives culturelles, patrimoniales, environnementales...
<p>Avril à Décembre : Inventaire touristique le long de la Route Bleue du sel et des pêcheurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventaire des sites culturels, patrimoniaux, environnementaux... incontournables dédiés à la pêche et au sel ▪ Inventaire des escales incontournables (nature, saveurs, culture...) le long de la Route Bleue du sel et des pêcheurs ▪ Inventaire des services (parking, aire de pique-nique...) le long de la Route Bleue du sel et des pêcheurs
<p>Avril à Décembre : Définition des moyens pour vivre la Route Bleue® du sel et des pêcheurs de manière ludique et innovante</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche de moyens technologiques innovants pour vivre la Route Bleue® du sel et des pêcheurs (réalité virtuelle / augmentée...) ▪ Définition des guides touristiques connectés ▪ Définition de l'application Route Bleue du sel et des pêcheurs ▪ Définition des outils de communication pour les groupes ▪ Définition des outils de communication pour les enfants ▪ Plan d'accueil (OT) et de formation des acteurs engagés

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS DES SITES STRUCTURANTS DE LA ROUTE BLEUE DU SEL ET DES PÊCHEURS

Mars à Décembre : Inventaire des besoins en termes d'aménagements sur les deux salins

- Repérage et définition des besoins sur les salins de Gruissan et de La Palme
 - à l'intérieur en matière de promotion et de commercialisation
 - à l'extérieur en matière de signalétique et d'équipements pour les pratiquants (bornes de rechargement, parc de vélos...)

Mars à Décembre : Inventaire des besoins en équipements et aménagements sur les communes partenaires

- Repérage et définition des besoins en équipements et aménagements sur les communes partenaires
 - Gruissan (La maison du Tourisme bleu sur le port, les cabanes des pêcheurs de l'Ayrolle...)
 - La Palme (la maison des parcours et de la Via Domitia, les itinéraires, le plan plage du Rouet...)
 - Port-La Nouvelle (Eco-Gare... à définir)
 - Sigean (Port Mahon... à définir)
 - Bages (l'espace pêcheurs... à définir)
 - Peyriac-de-Mer (l'étang du Dou... à définir.)

CRÉATION DES OFFRES, DES PRODUITS ET DES SERVICES ÉCOTOURISTIQUES / PLAN MARKETING

Mars à avril : Inventaire des produits touristiques présents sur les salins de Gruissan et La Palme

- Inventaire des produits touristiques dans un objectif de valorisation sur les outils de communication des partenaires

Mars à juin : Rédaction des chartes d'engagements pour les entreprises locales partenaires

- Intégration des restaurants (valorisation des produits sel et pêche) (base 10)
- Intégration des hébergeurs (promotion et création de produits touristiques / hébergements + bus + visite des salins) (base 10)
- Intégration des loueurs de moyens de mobilité douce (vélos, vélos électriques, canoë...) (base 10)
- Intégration des guides accompagnateurs du PNR et guides professionnels pour la création de produits test été 2018 (base 4)
- Intégration des producteurs locaux (base 5)

Mars à juin : Réunions techniques pour la création des produits tests pour l'été 2018

Juillet à Septembre : tests des produits écotouristiques de la Route Bleue du sel et des pêcheurs

- En mer : 3 croisières ouvertes au public
- A terre : 4 produits bus avec guide accompagnateur

LES ÉVÉNEMENTIELS / ANIMATIONS

Mars à avril : Inventaire des évènementiels présents sur les salins de Gruissan et La Palme

- Inventaire des évènementiels dans un objectif de valorisation sur les outils de communication des partenaires

Juillet à septembre : Valorisation des événements des salins dans le cadre de la Route Bleue du sel et des pêcheurs

- Valorisation des événements des salins dans le cadre de la Route Bleue du sel et des pêcheurs
 - Fête du sel sur le salin de Gruissan et celui de La Palme
 - Les soirées traditionnelles Lo Sal

Mars à avril : Inventaire des évènementiels présents sur les communes partenaires autour du sel et de la pêche

- Inventaire des évènementiels présents sur les communes partenaires autour du sel et de la pêche

Juin à septembre : Valorisation des évènementiels présents sur les communes partenaires autour du sel et de la pêche

- Valorisation des événements présents sur les communes partenaires autour du sel et de la pêche
 - La Saint-Pierre de Gruissan
 - Le festival Terra Mare de Gruissan (non arrêté)
 - les soirées repas / dégustation à la Prud'homie de Gruissan (à définir)
 - La Palme L'Estiu Las Claus de la Paumo - Street Art et landart (résidence d'artiste de la route)

Mars à septembre : Préparation de la course des salins Run and Bike

- Organisation de la course

Septembre : Grand éductour

- Journaliste, agences, professionnels...

COMMUNICATION, PROMOTION ET PLAN MÉDIA

Mars à juin : Définition d'un plan communication / promotion / média été 2018

- Pour les évènements autour du sel et de la pêche
- Pour les produits tests (croisière et bus) en mer et à terre
- Pour le produit écotouristique de l'office de tourisme de Gruissan : les filets gourmands

Juin à septembre : Plan communication / promotion / média

- Réalisation du plan média et partenariat avec la presse locale, régionale, guides touristiques nationaux et internationaux

Juin à Décembre : Plan communication / promotion / média 2019

- Définition du plan média 2019
- Définition du storytelling et plan numérique de médiation des patrimoines
- Définition des outils de communication print et numériques à réaliser pour 2019

COMMERCIALISATION / DISTRIBUTION

Avril - septembre : Distribution et commercialisation des produits été 2018

- Distribution des produits été 2018 (hébergeurs, guides, agences de voyages...)

Juin à Décembre : Réalisation d'une stratégie de distribution des produits touristiques 2019

- Réalisation d'une stratégie de distribution (plateforme web, agence de voyage...)

Synthèse du Calendrier de la feuille de Route 2018

2018												ACTIONS
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12			
DÉLIBÉRATIONS ET SIGNATURES DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES NOUVELLES COMMUNES / STRUCTURES SOUHAITANT PARTICIPER												
												Signature des conventions de partenariat des nouvelles communes / structures souhaitant participer
												Signature des conventions avec les nouveaux partenaires
CRÉATION ROUTE BLEUE MER ET TERRE / CONTENU PATRIMONIAL, CULTUREL, ENVIRONNEMENTAL ET MÉDIATION NUMÉRIQUE /MISE EN ÉCOTOURISME												
												Création du comité technique et repérage sur le terrain des Routes Bleues en mer / lagunes / canaux et à terre
												Création du comité scientifique et rédaction des contenus patrimoniaux, culturel, environnementaux...
												Inventaire des besoins en équipements et aménagements le long de la Route Bleue
												Inventaire touristique le long de la Route Bleue du sel et des pêcheurs
												Définition des moyens pour vivre la Route Bleue® du sel et des pêcheurs de manière ludique et innovante
AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS DES SITES STRUCTURANTS DE LA ROUTE BLEUE DU SEL ET DES PÊCHEURS												
												Inventaire des besoins en termes d'aménagements sur les deux salins
												Inventaire des besoins en équipements et aménagements sur les communes partenaires
CRÉATION DES OFFRES, DES PRODUITS ET DES SERVICES ÉCOTOURISTIQUES / PLAN MARKETING												
												Inventaire des produits touristiques présents sur les salins de Gruissan et La Palme
												Réunions techniques pour la création des produits tests pour l'été 2018
												Rédaction des chartes d'engagements pour les entreprises locales partenaires
												Tests des produits écotouristiques de la Route Bleue du Sel et des Pêcheurs(mer et terre)
LES ÉVÉNEMENTIELS / ANIMATIONS												
												Inventaire des évènementiels présents sur les salins de Gruissan et La Palme
												Valorisation des évènements des salins dans le cadre de la Route Bleue du sel et des pêcheurs
												Inventaire des évènementiels présents sur les communes partenaires autour du sel et de la pêche
												Valorisation des évènementiels présents sur les communes partenaires autour du sel et de la pêche
COMMUNICATION, PROMOTION ET PLAN MÉDIA												
												Définition d'un plan communication / promotion / média été 2018
												Réalisation d'un plan communication / promotion / média
												Définition d'un plan communication / promotion / média 2019
COMMERCIALISATION / DISTRIBUTION												
												Distribution et commercialisation des produits été 2018 (hébergeurs, guides, agences de voyages...)
												Réalisation d'une stratégie de distribution (plateforme web, agence de voyage...)

ANNEXES



ILS ONT DIT LORS DU COPIL ET DURANT LA REMISE DE LA MARQUE : VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

Didier CODORNIU, Maire de Gruissan, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

« Dans les 5 enjeux, il faut rajouter la résilience écologique qui est un élément fort du Plan Littoral 21 mené par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs est un véritable projet qui irrigue l'ensemble de la destination du Grand Narbonne. Même si nous devons développer cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs d'abord sur notre destination, il faut garder en tête que cette dernière va s'agrandir pour se développer sur les 3 autres départements maritimes de notre Région. Il faudra ouvrir cette route dès 2019 et cela dans le cadre du Parlement de la Mer, en relation avec les enjeux et les objectifs du Plan Littoral 21 et du Schéma Régional de Développement du tourisme et des loisirs de la Région Occitanie - 2017 / 2021. Je peux d'ores et déjà vous donner 3 grandes dates : en juin à Sète, les Assises de la pêche ; en novembre 2018 à Montpellier, le Salon du littoral ; en juin 2019, les Assises de l'économie maritime nationale. »

Jacques BASCOU, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne

« Ce projet a su associer développement économique et protection de l'environnement autour du sel et des pêcheurs. En cela, c'est un projet exemplaire qui va beaucoup apporter à notre territoire. Dans ce projet, les hommes sont au centre du développement touristique. Cette démarche est originale et s'inscrit dans la continuité du programme « Odyssea Destination Européenne d'Excellence » que le Grand Narbonne a développée pendant 2 ans et a mené à terme... Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs est vraiment dans l'air du temps. Elle fait la part belle au tourisme de rencontre avec les acteurs locaux, et c'est ce que recherchent actuellement les clientèles touristiques. Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs a su créer une méthode qui associe les communes du Grand Narbonne autour d'une thématique qui les rassemble car fondée sur notre histoire, sur notre patrimoine, et sur notre art de vivre, donc, sur nos forces. La Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne ne peut que soutenir et appuyer un tel projet. »

Bernard DEVIC, Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée Pays Cathare

« Nous vivons actuellement en France pour les Parc naturels, une période charnière. Depuis peu, les Parc naturels peuvent labéliser des produits alimentaires mais aussi touristiques par la marque Valeurs Parc naturel régional. Les territoires des Parcs naturels ont de plus en plus la capacité à supporter et accompagner les initiatives des porteurs de projets en matière de tourisme et c'est ce que nous faisons avec cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs. Le sel de Gruissan et de La Palme est le premier sel de France à obtenir la marque Valeurs Parc naturel régional. C'est une véritable reconnaissance mais aussi un formidable espoir économique. La marque Valeurs Parc naturel régional va permettre de vendre plus cher le sel qui est produit sur notre territoire. Nous allons travailler à ce que d'autres produits soient labélisés, comme le vin, pour une augmentation de la reconnaissance qualitative de notre destination. »

Magalie VERGNES, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne / Gal Est-Audois

« Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs est un formidable outil de développement économique pour notre territoire. Il faudra juste penser à bien y associer le monde viticole, qui a un rôle essentiel dans le maintien de nos paysages et l'attractivité de notre territoire. Par cette Route Bleue du sel et des pêcheurs, nous proposons aux clientèles touristiques de rencontrer nos acteurs locaux tout en préservant notre environnement. Nous leur proposons de vivre une expérience fondée sur l'authenticité, le partage, la discussion et nos produits gastronomiques qui font la réputation de notre destination. C'est tout ce que les touristes recherchent ».

Pierre SANTORI, élu de Sigean, Vice-Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

« Depuis le début, la Ville de Sigean soutient la Route Bleue® du sel et des pêcheurs. Être une escale sur cette Route Bleue® est pour nous une évidence car Sigean s'est construit avec l'histoire du sel et de la navigation : Port Mahon était d'ailleurs le premier port embarcadère de l'antiquité, où les bateaux transbordaient les marchandises vers les ports de Narbonne. C'est un magnifique projet qui relie les ports de plaisance à l'arrière-pays et qui met en synergie tout un territoire. La ville de Sigean va s'engager formellement dans ce projet. »

Jean-Paul FAURAN, Maire de La Palme

« Pour la commune de La Palme, cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs est une vraie chance pour notre développement touristique. Nous avons plusieurs projets sur la commune de La Palme autour du patrimoine local. Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs nous relie aux autres communes sur une histoire commune. C'est de cette manière que l'on construit le tourisme de demain. »

Marc PLANAS, Président du CDIPM Aude Pyrénées-Orientales

« Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs est une très bonne initiative pour le monde de la pêche et de l'ostréiculture. Cette route met en avant nos produits et nos savoir-faire. Elle nous offre une porte d'entrée vers le monde du tourisme et donc vers de nouveaux débouchés en circuits courts pour nos pêcheurs. C'est une chance pour les pêcheurs de s'ouvrir au tourisme, nous n'avons jamais su le faire. C'est essentiel pour le maintien de nos petits métiers. Il faudra bien intégrer les restaurants, avec qui nous devons travailler plus que ce que nous faisons aujourd'hui. Ils doivent redevenir de véritables partenaires. Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs va nous aider à conquérir de nouveaux circuits de distribution. »

Sébastien GAUBERT, Second Prud'homme à la prud'homie de Gruissan

« Il faudra penser à associer les pêcheurs, conchyliculteurs et transporteurs de passagers / promenade de notre prud'homie pour tout ce qui concerne les offres touristiques. Nous avons des idées de manifestations qui pourraient être des produits de valorisation de cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs. La prud'homie de Gruissan soutient cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs et souhaite être un acteur clé de son développement. »

Jean-Claude MERIC, Directeur de station Gruissan et de l'Office de Tourisme Intercommunal du Grand Narbonne

« Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs est une véritable mise en écotourisme de notre destination, un véritable développement fondé sur le slow tourisme au profit des entreprises locales, de l'économie et donc de l'emploi. Il n'y a plus de conception d'offres et de produits touristiques sans protection environnemental, mais il n'y a plus non plus de conception d'offres et de produits touristiques sans développement économique au profit des entreprises locales. Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs, en plus de s'inscrire dans les attentes des clientèles touristiques, respectent ces deux points. Nous devons, comme nous l'avons fait pour le projet œnotouristique que le GAL Est-Audois et la Région ont soutenu, élever la pêche et le sel comme acteurs essentiels de notre destination ; avec en plus de cet objectif : renforcer l'attractivité de notre territoire par des offres et des produits de qualité pour aider les entreprises à se développer économiquement dans le respect de notre environnement. Ce projet est avant tout un projet écotouristique qui protège et valorise notre patrimoine naturel et culturel. L'avenir de notre destination Narbonnaise - Surprenante Méditerranée est dans ce type de projet. Je suis heureux que la destination Gruissan, après l'œnotourisme, développe le pescatourisme. Nous devons continuer tous ensemble dans ce sens. »

Alain COSTE, Directeur de l'Agence de Développement Touristique de l'Aude

« Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs est un projet touristique de grande ampleur. Il s'appuie sur des marques de qualité comme Valeurs Parc naturel régional ou Destinations Vignoble. C'est la bonne stratégie. Il faut continuer à vous appuyer sur des produits touristiques déjà existants afin de capitaliser sur des vecteurs d'attractivité reconnus par les clientèles. Il faudra aussi bien penser à définir vos cibles clientèles et créer vos offres touristiques en fonction de ces dernières. Dans la logique de développement touristique que souhaite le Département de l'Aude, cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs peut devenir un produit original et attractif pour le territoire de la Narbonnaise et la Destination Aude Pays Cathare. Il faut que vous continuiez votre développement dans ce sens et dans cet esprit de coopération. »

Pascal NADAL, Parlement de la mer – Direction de la mer Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

« Le Parlement de la Mer de Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée s'intéresse à ce type de projet de développement du littoral de manière concertée. Il faut que nous organisions une réunion de travail avec le pôle mer et tourisme de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour construire ensemble cette Route Bleue® du Sel et des Pêcheurs à échelle régionale comme le souhaite le président ».

Patrice GABANOU, Directeur des Salins de l'Aude

« Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs est très importante pour nous. Élever le sel comme Patrimoine, fédérer ! Je constate avec ce Comité de Pilotage que c'est déjà une réussite, avec toutes nos institutions présentes. Cette Route Bleue® du sel et des pêcheurs va développer l'économie touristique des communes partenaires et donc de nos entreprises. Pour un chef d'entreprise comme moi, c'est essentiel. L'obtention de la marque Valeurs Parc naturel régional est un véritable plus pour nous, qui reconnaît notre travail. Je remercie le Parc naturel de la Narbonnaise en Méditerranée Pays Cathare d'avoir réussi. Cette marque Valeurs Parc naturel régional va nous ouvrir de nouveaux marchés... »

François GALABRUN, Directeur de l'Association Minervois Corbières Méditerranée Gal Est-Audois et coordination LEADER

« La Route Bleue® du sel et des pêcheurs s'inscrit et est dans l'esprit des démarches soutenues par le GAL. Le GAL ne pourra soutenir la démarche globale en elle-même car ce n'est pas dans les possibilités du programme LEADER mais pourra soutenir des actions précises qui participeront à la réalisation de la Route Bleue® du sel et des pêcheurs. Ces actions pourront être portées par les acteurs publics comme par les acteurs privés. Nous sommes à votre écoute pour vous accompagner à la bonne réussite de ce projet. »

Claude ROQUELAURE, Ville de Port-La Nouvelle

« La Ville de Port-La Nouvelle s'est engagée dans la Route Bleue® du sel et des pêcheurs. Nous croyons dans ce projet de développement écotouristique commun et nous allons d'ailleurs délibérer dans cet objectif pour formaliser notre participation. »

Philippe CALAMEL, Élu référent du projet, Adjoint au Maire de La Palme et Vice-Président du Parc Naturel de la Narbonnaise en Méditerranée Pays Cathare

« La Route Bleue® du sel et des pêcheurs, qui s'inscrit dans la continuité du programme du Grand Narbonne « Odyssea Destination Européenne d'Excellence », est bien en accord avec les objectifs de la Stratégie Touristique Intégrée Innovante de notre Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée Pays Cathare. Il en est de même de la stratégie de tourisme durable de la destination Gruissan et de ma commune de La Palme. Il répond aussi, avec ses objectifs d'économie du littoral, d'identité maritime, de résilience écologique et de valorisation patrimoniale, aux objectifs du Parlement de la Mer et du Schéma Régional de Développement du tourisme de la Région Occitanie et son Plan Littoral 21, de la valorisation de la destination Aude Pays Cathare, il répond aussi aux critères des pôles d'excellence de la France (écotourisme et savoir-faire locaux), aux objectifs stratégiques de la France et de l'Europe inscrits dans les contributions de la « FFPP - Odyssea 20/20 Tourisme et Croissance Bleue. »

Si vous en êtes d'accord, nos 7 enjeux collectifs suite à ce COPIL seraient les suivants :

1. Élever le sel et la pêche comme un patrimoine, un héritage commun de notre littoral, support d'une meilleure attractivité touristique et d'offres originales à mieux intégrer, vecteur de l'identité maritime de notre région.
2. Assurer l'attractivité et la compétitivité des salins et des pôles de vente des pêcheurs, des entreprises et des destinations concernées au niveau local (Gruissan, La Palme, Sigean, Port-La Nouvelle... / Grand Narbonne) au niveau régional (Occitanie) et national (France).
3. Assurer la conquête de nouveaux marchés et de nouvelles clientèles autour d'une stratégie d'excellence d'écotourisme - de slow tourisme, fondée sur des nouvelles offres et services Mer - Port et Terre dans une logique de rendez-vous des 4 saisons.
4. Faciliter un meilleur accès aux activités et développer de nouvelles expériences innovantes d'écomobilité touristique (slow tourisme), patrimoniale, Mer, Lagunes et Terre, au service d'une meilleure connectivité des entreprises, des sites touristiques et des communes du Grand Narbonne.
5. Développer et structurer l'offre, valoriser, promouvoir, distribuer et commercialiser les produits liés au sel et à la pêche dans le cadre de circuits courts, tout en améliorant et en développant de nouveaux circuits de distribution, commercialisation et de valorisation touristique (hébergeurs, restaurateurs, plaisance, croisière, nautisme, randonnées...).
6. Réussir un équilibre entre développement économique et résilience écologique pour assurer l'avenir du territoire.
7. Valoriser tout au long de la Route Bleue® du sel et des pêcheurs, l'ensemble des acteurs économiques identitaires du territoire, véritables plus-values en termes d'offres et de produits touristiques, en priorité les vigneron, le patrimoine gastronomique.

Nous allons faire parvenir un modèle de délibération aux communes qui souhaitent s'engager de façon formelle dans la Route Bleue® du Sel et des Pêcheurs.

Je voudrais que l'on se mette d'accord et que vous validiez deux points clés : la mise en produit et sa mise en scène, les innovations digitales sous forme de storytelling multimédia.

1. *La Route bleue® pourrait faire le choix d'une mise en scène originale, en construisant un récit du sel et de la pêche en phase avec la candidature « Grands Sites de la Narbonnaise » : le sel, la pêche dans l'antiquité, au Moyen Âge, sur le canal du Midi et les sites de productions aujourd'hui.*
2. *L'innovation digitale proposée est le « storytelling multimédia », pour des récits ludiques et attractifs de voyage liant culture, patrimoine et tourisme. Un récit innovant, artistique, de l'aventure à pratiquer et adapter à la croisière, aux itinérances à pied, en bateau, canoë, aviron, vélo, excursions... c'est une nouvelle « smart route bleue » où les visites de nos sites et des espaces naturels et professionnels salicoles, de la pêche, en seront les points forts. Je vous propose de travailler ensemble dans ce sens original.*

GRUISSAN

ÉCONOMIE TOURISTIQUE. Le sel de Gruissan vient d'obtenir le premier label en France de « Valeurs Parc Naturel Régional ». Une belle ouverture.

Une première nationale pour le salin

Les Salins de Gruissan, ainsi que celui de La Palme étaient mis en valeur pour le travail réalisé par Patrice Gabanou et toute son équipe œuvrant sur le site. En effet, le sel du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise est dorénavant reconnu « Valeurs Parc Naturel Régional ». Tous les protagonistes peuvent être fiers de ce label car c'est la première fois qu'il est décerné en France.

Une réunion se tenait en mairie en présence des acteurs de cette opération parmi lesquels Didier Codorniou, maire et premier vice-président de la région Occitanie, Jean-Paul Fauran, maire de La Palme, Jacques Bascou, président du Grand Narbonne, Bernard Devic, président du PNR, Jean-Claude Méric, directeur de l'office de tourisme, Patrice Gabanou, maître saunier, et une multitude de personnalités agissant dans le territoire du Parc.

Dans le cadre des Routes Bleues Odyssea, vient s'insérer cette route du Sel et des Pêcheurs dont la finalité est une mise en écotourisme d'un itinéraire de découverte des lagunes, de la mer et de la terre autour du Sel et de la Pêche Patrimoine. Une convention a été signée entre le



▶ Autour de Didier Codorniou, tous les protagonistes du projet.

Parc, Gruissan et La Palme pour une mise en économie touristique des savoirs et savoir-faire locaux. L'objectif, à terme, est de démontrer, à travers la pratique d'une itinérance douce en mer et à terre, que le patrimoine autour du sel et de la pêche offre une destination d'excellence en Narbonnaise.

■ Un label pour prospérer

Le groupe s'est ensuite rendu au salin pour dévoiler une plaque attestant de ce label de haute qualité. P. Gabanou a rappelé les grandes lignes de son travail : « Un salin est

une machine où se mêle un milieu naturel avec sa flore et sa faune mais aussi l'homme qui se trouve au centre et qu'on ne peut enlever... Ce label va permettre d'obtenir de nouveaux marchés et donc de faire prospérer le site ». Au nom de Didier Codorniou, maire et vice-président de la Région, ayant dû s'absenter, c'est André Domenech qui prend la parole : « Les communes de La Palme et Gruissan ont toujours été liées par leurs salins, désormais elles le sont par une politique de développement commune et innovante. Nous sommes fiers

de recevoir cette distinction qui offre une reconnaissance à tous ceux qui travaillent autour.

Bernard Devic a pris ensuite la parole pour rappeler l'importance de ce label décerné pour la première fois en France et « qui devrait faire beaucoup de petits... Le parc de la Narbonnaise a réussi à figurer au sein des 52 parcs français. La société française est à la recherche d'endroits que chacun aime, respecte, protège... Le développement économique est notre perspective. Que les consommateurs en soient les acteurs ! »



▶ La plaque vient d'être dévoilée attestant de ce tout premier label.



▶ Patrice Gabanou, le saunier, peut être fier des diplômes obtenus.



■ Le canal de la Robine, branche du canal du Midi, classé au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, sert de fil rouge. D.R.

PROJET Une "Route du sel et des pêcheurs" sur le littoral audois

Slow tourisme au fil de l'eau

Déplacements en douceur pour prendre le temps de la découverte et la rencontre.

L'ambition des acteurs du projet (*) est de créer la première "Route Bleue du sel et des pêcheurs" qui valoriserait les patrimoines de la mer et de la terre du littoral audois. Une route que l'on parcourt en douceur à pied, à vélo, à cheval, à bord de navettes électriques, en aviron, en canoë, en bus... afin de limiter les émissions de CO2.

Lors d'une phase pilote en 2017, elle s'est structurée entre les salins de Gruissan et de La Palme, sur le territoire du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Et le succès rencontré, notamment lors d'une course à pied et d'une croisière, est très encourageant.

Du coup, en 2018, ce nouveau

produit de slow tourisme devrait s'ouvrir à d'autres communes qui partagent cet héritage naturel et culturel commun : Sigean, Port-la-Nouvelle, Peyriac-de-Mer, Bages, Leucate, Narbonne, Fleury-d'Aude...

Innovation digitale aussi
Il intégrera aussi des entreprises engagées dans le tourisme durable (hébergements, restaurations, vigneron, location de vélos, de canoë...) sous la marque nationale "Valeurs Parc Naturel Régional". Et favorisera les emplois non délocalisables.

« Suivre et emprunter la "Route Bleue", c'est mieux comprendre l'héritage historique des ports et des voies commerciales de navigation (du

sel, du vin de la pêche...) et découvrir les relations des peuples de la mer et de la terre, explique Philippe Calamel, directeur du projet. *C'est vivre au contact des gens d'ici, en suivant un fil rouge intégrant le récit des patrimoines naturels et historiques... en prenant le temps de la découverte, de l'échange, pour simplement voir notre destination avec d'autres yeux plus écologiques, historiques, culturels... et sensibles* ».

La lenteur n'empêchera pas la modernité, en faisant appel à l'innovation digitale : commentaires de guidage, réalité augmentée, visite virtuelle, immersion avec casque, GPS interactif...

La future "Route bleue" pour-

rait intégrer le "Grand itinéraire culturel européen nautique de valorisation du patrimoine maritime" (Groupement européen de coopération Odyssea) et décroché le label des itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, dans le référentiel de l'Unesco.

En effet, elle emprunte un tracé exceptionnel : le canal de la Robine, branche du Canal du Midi, classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

SID MOKHTARI

smokhtari@midilibre.com

► (*) Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, communes de Gruissan et La Palme, salins de Gruissan et La Palme.

LE SEL, PATRIMOINE ET HERITAGE COMMUN (Version provisoire sera complétée par le comité scientifique)

Le sel, source de richesse, de conflit, de commerce, de contrebande et d'impôt, porteur de savoir-faire, de paysages uniques, espaces remarquables de biodiversité... Il est un patrimoine, un héritage qui a traversé les siècles... Il méritait qu'on lui ouvre un musée à ciel ouvert sur les chemins de l'histoire : la Route Bleue® du sel et des pêcheurs est née !

L'**histoire du sel** commence au moment où l'homme tente de s'impliquer dans la production effective de son alimentation et sa conservation en toutes saisons. Le sel a facilité l'adoption de l'agriculture et de l'élevage et son utilisation s'est étendue à d'autres techniques typiques d'un mode de vie sédentaire (élaboration du cuir, lustrage des poteries). C'est donc l'un des piliers des révolutions néolithiques et partant, des civilisations. Cependant le sel était souvent difficile à obtenir et cher. Il a donc été l'objet d'un commerce important et parfois de taxations, ce qui entraînait une contrebande considérable. Il a aussi été utilisé comme monnaie et instrument de rites religieux.

Le sel dans l'Antiquité

Chez nos ancêtres romains qui sont venus s'installer dans la Narbonnaise et plus particulièrement sur le versant maritime de la Clape, les soldats touchaient le « salarius » comme solde, ce qui leur permettait de se procurer du sel. Petit à petit ce « salarius » a fini par donner en français le mot « salaire ». Le sel, dont Pline l'Ancien assurait déjà qu'« il est indispensable à la vie ». Sa grande utilité a toujours donné à penser qu'il est un don des dieux. Chez les Anciens, le sel apparaît surtout comme un puissant médiateur. Cette appréciation tient à son caractère divin. Les meilleures illustrations en ont été données par Homère quand il campe Achille et Patrocle saupoudrant leurs brochettes, ou par Hésiode, selon qui Aphrodite est née du sel résultant de la cristallisation du sperme d'Ouranos. Substance minérale qui a le pouvoir de se dissoudre dans l'eau et de reparaître sous la forme de cristaux (évaporation), le sel entre dans divers rituels ou pratiques qu'il sacralise. Le sel de l'Alliance et l'accompagnement des oblations chez les Hébreux, le sel de la table pour les serments et les libations chez les Grecs, la confection de la mola salsa et le sacrifice aux lares chez les Romains illustrent ce rôle de médiateur. En outre, il contribue à sceller l'amitié ainsi qu'en témoigne un proverbe que citent Aristote et Cicéron et qui fera dire plus tard à un écrivain français : « Pour se dire amis, il faut avoir mangé un minot de sel. » Il humanise la société.

Le sel au Moyen Age

La gabelle est une taxe royale sur le sel ayant existé en France au Moyen Âge et à l'époque moderne. C'était alors l'une des aides ou taxe indirecte. Les gabelous se chargeaient de la récolte de la gabelle.

Le sel aujourd'hui

La production de sel de mer met en œuvre des ressources et des énergies naturelles illimitées : la mer, le soleil et le vent. Il est un marqueur des enjeux du développement durable. **Le sel, produit naturel, incarne parfaitement la démarche de développement durable du Parc naturel et des communes engagées.**

Le Salin de l'Île Saint Martin à Gruissan et le Salin de La Palme (sites de production) sont situés en plein cœur du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Ils ont récolté environ 35 000 T de sel sur les deux salins de Gruissan et la Palme.

A 16 km de **Narbonne**, en bordure du vieux village de **Gruissan**, le Salin de l'Île Saint-Martin voit les hommes depuis l'Antiquité apprivoiser la Méditerranée pour en récolter les fruits. Sur ce site naturel de 400 ha unique en Europe, la culture du sel de Gruissan et l'élevage des huîtres cohabitent dans un équilibre environnemental parfait. Le sel de la terre, le sel de la mer...

Le Salin de La Palme est l'un des principaux sites de saliculture de l'Aude avec plus de 400 hectares. Le Salin de La Palme était reconnu depuis l'Antiquité pour la qualité et la pureté de son sel.

Les offres existantes des salins

1. L'Écomusée et sa boutique
 - Entrée libre tous les jours.
 - Ouverture : du 14 février au 31 décembre 2017.
2. Visites guidées du Salin de l'Île Saint-Martin
 - Parcours pédestre commenté de 1h15.
 - Groupes et scolaire
3. Exposition
4. Animations
 - « La Fête du Sel » : 7 juillet
 - « Soirées traditionnelles Lo Sal » :
5. Restaurant « La Cambuse du Saunier » et le Bar Cocktail Glacier « La Terrasse du Salin » & Bar à Vin "La Vinothèque de la Clape & des Corbières"
6. Vente et dégustation d'huîtres et coquillages

Les salins en chiffres

- 35 000 tonnes de sel en 2017 sur les 2 salins
- 800 000 € pour aménager le site
- 7 millions de projets d'investissement
- 125 000 visiteurs par an
- 25 emplois, 60 emplois en haute saison

LA PÊCHE, PATRIMOINE ET HERITAGE COMMUN (Version provisoire sera complétée par le comité scientifique)

Dès l'origine, l'homme a appris à cueillir, à chasser et à pêcher. Nécessité alimentaire à la Préhistoire, la pêche devient objet de commerce dès l'Antiquité. La pêche en haute mer, présente dès le 15^e siècle, prend son essor dès l'apparition des bateaux à vapeur au 19^e siècle. Les chalutiers, plus puissants, traînent des filets plus amples. La pêche de loisir, dévolue aux classes aisées dès le 18^e siècle, se démocratise au fur et à mesure que les avancées technologiques permettent la production d'un matériel plus performant à moindre coût.

La pêche à travers les siècles, histoire des pratiques :

- La pêche dans la Rome antique
- La pêche au Moyen Âge.
- Pêche du XII au XIX^e siècle.
- La pêche à la belle époque.
- La pêche en Méditerranée
- La pêche dans les lagunes et sur les côtes du golfe du Lion
- Les bateaux et la pêche



Judi 22 février 2018 de 15h00 à 16h30 – GRUISSAN
 4^{ème} COMITÉ DE PILOTAGE

LA ROUTE BLEUE® DU SEL ET DES PÊCHEURS

Les Routes Bleues® du patrimoine Odysea®

PRENOM	NOM	STRUCTURE	MAIL	SIGNATURE
CRESPIV	Aluief	odysea art. illustration	cespinmuni@gruissan.fr	
Renzo	ferloni	ODYSEA - patrimoine - balnear	ferloni@odysea.fr	
Stéphane	ROECH	CCI AUDE	plm@cce@aubagne.cci.fr	
Sébastien	GABERT	2 ^o prud'homme Gruissan	prudhomme-gruissan@outlook.com	
Flavin	COSE	ADE de l'Aude	ad@adebaud.com	
Félix	Papovic	Administrateur AT	felix.papovic@yahoof.fr	



PROJET COTRANÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
 L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

PROJET COTRANÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



PRENOM	NOM	STRUCTURE	MAIL	SIGNATURE
Jérôme	Lixenard	URP - Lixenard	patrice.lixenard@urp.fr	
Raphaël	Planas	PR COPIL Aude 60	0618206097	
Armel	DAT	PNR de la Narbonne	m.diaz@parmm.fr	
Jean-Louis	DEVIC	St-LNR	hernand.devic@orange.fr	
Gauthier	Isabelle	GNT	igauthier@grandnarbonne.fr	
Jean-Clément	JEZIC	OT Jézic		
Jacques	BASCOU	Grand Narbonne		
Didier	COSSON	Gruissan		





PRENOM	NOM	STRUCTURE	MAIL	SIGNATURE
Fern Paul	FAURAN	Main du de PACNE		
Sylvie	FERRASSE	Conseillère Municipale	sylvie.ferrasse@s @orange.fr	
Jean-Luc	DURAND	CDT et élu Commune de Juosa		
Margali Vi	VERGNES	GAL Est Aude VPEL GN		
François	GALABRUN	ARCM GAL Est-Audois	directio@gal-est-audois @orange.fr	
André	DOMENECH	Adjointe Sport Association	adomeuch@ ville-opussarg.fr	
Alain	COMBES	OT Gruissan		
Rascal	NADAL	Parlementaire DIADE Region Occitanie	Rascal.nadal@ lerregion.fr	





PRENOM	NOM	STRUCTURE	MAIL	SIGNATURE
Claude	ROQUELAURE - Ville de Pointe Nouvelle		claude.roque@maisepla.com	
Brette	Saint-Estève	Ville Sigean	St-Michel.Sigean@orange.fr	
Rémi	BALTAR	Mairie de SIGEAN	mairie.dga2@sigean.fr	
Ami	FORGETS	Changement de statut de la Grand Narbonne - commune de la Palme	h.piguet@legrandnarbonne.com	
Patrice	Gabanou	Selva Aude	pgabanou@pse.fr	
Bertrand	Dulae	PNR Narbonne	bertrand.dulae@pnrnm.fr	
Étienne	Jubert	Odyssea	jeanne.odyssea@orange.fr	

